

# **Porter Airlines**

## **Politique sur la commission perçue par les agences de voyages**

## GUIDE RELATIF AUX COMMISSIONS

Porter Airlines s’efforce de demeurer concurrentielle à l’égard des tarifs offerts aux passagers et considère qu’il est également crucial qu’elle offre une commission concurrentielle aux agences de voyages partenaires. Les politiques de Porter sont révisées et modifiées de temps à autre. Il est donc recommandé d’utiliser le présent document à titre indicatif seulement.

Pour connaître les taux standard actuels de commission applicables aux réservations effectuées par des agences de voyages, veuillez consulter les conditions stipulées sur le site [flyporter.com/fr-ca/services/travel-agents](http://flyporter.com/fr-ca/services/travel-agents).

### Points de vente au Canada, en vigueur le 31 janvier 2024

Type de produit	Cabine	Famille tarifaire		Tarif
		Nom	8 <sup>e</sup> caractère de la base tarifaire	
Site Web de la compagnie aérienne (sans billet), ou  GDS (billet électronique émis via BSP)	PorterClassique	Basique	L	0%
		Standard	S	0%
		Flexible	F	4%
		Liberté	E	4%
GDS (billet électronique émis via BSP)	PorterRéserve	Navigation	V	8%
		Ultime	U	8%
Centre d’appel de la compagnie aérienne	N’importe quel			0%
Passer Porter	N’importe quel			5%

### Points de vente au Canada, en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2024

Type de produit	Cabine	Famille tarifaire		Tarif
		Nom	8 <sup>e</sup> caractère de la base tarifaire	
Site Web de la compagnie aérienne (sans billet), ou  GDS (billet électronique émis via BSP)	PorterClassique	Basique	L	0%
		Standard	S	0%
		Flexible	F	4%
		Liberté	E	4%
GDS (billet électronique émis via BSP)	PorterRéserve	Navigation	V	4%
		Ultime	U	4%
Centre d’appel de la compagnie aérienne	N’importe quel			0%
Passer Porter	N’importe quel			5%

**En vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024**

**Points de vente au Canada : Itinéraires Porter Airlines incluant des segments nationaux Air Transat**

Les commissions suivantes sont payables sur les itinéraires comprenant (a) uniquement des segments de vol exploités par Porter Airlines, ou (b) comprenant des segments exploités par Air Transat qui commencent et se terminent au Canada :

Type de produit	Cabine	Famille tarifaire		Tarif
		Nom	8 <sup>e</sup> caractère de la base tarifaire	
GDS (billet électronique émis via BSP)	PorterClassique	Basique	L	0%
		Standard	S	0%
		Flexible	F	4%
		Liberté	E	4%
	PorterRéserve	Navigation	V	4%
		Ultime	U	4%
Centre d'appel de la compagnie aérienne	N'importe quel			0%
Passé Porter	N'importe quel			5%

**\*Pour plus de clarté, aucune commission n'est due sur les réservations effectuées via le portail des agences de voyage de Porter.**

**Points de vente au Canada : Itinéraires comprenant des segments transatlantiques Air Transat**

Itinéraires comprenant un ou plusieurs segments exploités par Air Transat qui commencent ou se terminent en Europe ou en Afrique, à condition que l'itinéraire ne comprenne aucun segment commençant ou se terminant aux États-Unis.

Type de produit	Cabine	Famille tarifaire		Tarif
		Nom	Code de base tarifaire	
GDS (billet électronique émis via BSP)	PorterClassique	Basique	"BSC"	0%
		Standard	"STD"	4%
		Flexible	"FLE"	5%
		Liberté	"FRE"	5%
	PorterRéserve	Navigation	"NAV"	5%
		Ultime	"ULT"	5%
Centre d'appel de la compagnie aérienne	N'importe quel			0%
Passé Porter	N'importe quel			0%

**\*Pour plus de clarté, aucune commission n'est due sur les réservations effectuées via le portail des agences de voyage de Porter.**

Tout autre pays, y compris les points de vente aux États-Unis

Type de produit	Famille tarifaire	Tarif
Site Web de la compagnie aérienne (sans billet)	N'importe quel	0%
GDS (billet électronique émis via ARC)	N'importe quel	0%
Centre d'appel de la compagnie aérienne	N'importe quel	0%
Passe Porter	N'importe quel	0%

### **Renseignements supplémentaires**

- Les réservations ou ventes de billets qui incluent un segment en partage de code ou la ligne aérienne multiplie ne sont pas éligibles à la commission.
- Les itinéraires comprenant un ou plusieurs segments exploités par Air Transat qui commencent ou se terminent en Europe ou en Afrique, à condition que l'itinéraire ne comprenne aucun segment commençant ou se terminant aux États-Unis, sont éligibles à la commission.
- La commission ne s'applique pas aux itinéraires commercialisés par Porter qui comprennent uniquement des vols exploités par Air Transat.
- Les réservations associées à un code promotionnel d'entreprise, les tarifs réduits pour conférence ou réunion, et les réservations de groupe négociées auprès d'un représentant Porter ne donnent droit à aucune commission.
- Les réservations à paiement immédiat associées à un code promotionnel destiné aux consommateurs donnent droit à une commission selon le tableau ci-dessus. Les codes promotionnels destinés aux consommateurs ne sont pas valides pour les billets électroniques.
- Les réservations de consommateurs ne peuvent pas être converties en réservations d'agence. Les transactions effectuées sur le site des clients de Porter, flyporter.com, ne donnent donc pas droit à une commission.
- Les réservations effectuées via le portail des agences de voyage de Porter ne sont pas admissibles à une commission.
- Ne sont pas pris en compte dans le calcul de la commission : les frais relatifs à la présélection des sièges, aux annulations, aux modifications, aux taxes et autres frais, à NAV CANADA, etc.
- Le taux de commission applicable à une réservation est calculé par segment de vol, ce qui signifie que les itinéraires de classe mixte nécessitent un calcul au prorata. La commission à laquelle donnera droit la réservation d'un itinéraire mixte sera donc calculée en fonction du pourcentage applicable à chaque segment de vol.
- La commission est réclamée (recouvrée) pour tous les billets remboursés.
- La commission est réclamée (recouvrée) pour tous les billets faisant l'objet d'un déclassement (d'une classe donnant droit à une commission à une autre).
- Si le billet porte un numéro de plaque autre que PD/451, veuillez communiquer directement avec le transporteur concerné.

### **Émission de billets à l'étranger**

La structure des commissions de base de Porter varie selon le pays. Les agents de voyage partenaires ne doivent pas, directement ou indirectement, contourner la structure de taux de commission de base de Porter Airlines applicable aux ventes dans un pays en percevant des commissions aux taux applicables dans d'autres pays, que ce soit, entre autres, par l'entremise d'une succursale internationale, par le recours à une imprimante de billets satellite ou au transfert électronique de données de billetterie, ou par le biais d'une entente de partage de commissions ou de recommandation avec une agence de voyages étrangère. Porter se réserve le droit de recouvrer tout montant de commission de base indûment perçu et de révoquer l'autorisation d'émission de billets à tout agent de voyage partenaire qui ne se conforme pas aux règles en matière de structure des commissions de base de la compagnie aérienne.

### **Processus de versement des commissions pour les réservations par paiement immédiat**

Les réservations des agences de voyages sont traitées chaque mois, et toute commission applicable est versée dans le compte de l'agence après la fin de chaque trimestre civil. Les commissions sont uniquement versées par transfert électronique de fonds si l'agence en a convenu.

Si votre agence souhaite adopter ce mode de paiement ou si vous souhaitez mettre à jour vos renseignements, veuillez envoyer un courriel à [commissions@flyporter.com](mailto:commissions@flyporter.com).

#### **Flex Travel Solutions**

Porter Airlines annoncent un partenariat avec Flex Travel Solutions Inc., une solution centrée sur le client conçue pour faciliter les processus de post-réservation et de reddition de comptes entre les fournisseurs de voyages et leurs agences.

À partir du 5 septembre 2022, vos réservations seront disponibles sur la plateforme Flex Travel Solutions (FTS), où vous pourrez bénéficier des avantages suivants :

- Des paiements plus rapides pour toutes les commissions éligibles
- Des rapports détaillés à portée de main, y compris des fonctions d'exportation en PDF, CSV, etc.
- Une gestion simplifiée en mode libre-service des succursales
- Des promotions centralisées vous permettant de recevoir des paiements plus élevés
- Et bien plus...

Porter Airlines et Évasions Porter se sont associées à FTS pour créer un processus de paiement des commissions plus transparent pour notre communauté d'agences et nous sommes impatients de vous aider pendant la transition. Les agents de voyage qui n'ont pas encore de compte chez FTS peuvent s'inscrire ici : <https://portal.flextravelsolutions.com/commission/app/enroll>

Pour plus d'information : <https://www.flextravelsolutions.com/about/>

**Des questions ?**

- [Pour toute question relative aux paiements de commission, veuillez envoyer un courriel à commissions@flyporter.com.](mailto:commissions@flyporter.com)
- Pour toute question relative aux notes de débit d'agence, veuillez envoyer un courriel à [salesauditsupport@flyporter.com](mailto:salesauditsupport@flyporter.com).
- Pour toute question relative aux commissions Évasions Porter, veuillez envoyer un courriel à [commission@porterescapes.com](mailto:commission@porterescapes.com).
- Pour toute autre question, veuillez communiquer directement avec votre responsable des ventes de Porter Airlines ou envoyer un courriel à [agency.services@flyporter.com](mailto:agency.services@flyporter.com).